

ÉCONOMIE

Destination Hub Antilles : le Grand port maritime dévoile les avancées

La visite du ministre délégué aux Transports, Patrice Vergriete, a été ponctuée par la signature d'une convention de prêt entre la banque des territoires et le Grand port maritime de la Martinique. L'occasion de faire un point sur la situation globale des infrastructures et les améliorations à venir avec, en ligne de mire, l'installation du Hub Antilles.

Cynthia Roussi-Sabas
c.roussi-sabas@agmedias.fr

Un prêt d'envergure

La Banque des territoires a accordé un prêt de 31 millions d'euros, dédié à la transformation écologique, au financement de l'extension des quais et à l'installation de nouveaux portiques (2 de 60 mètres, les portiques actuels culminant à 42 mètres, ndlr) dès 2025. Ce sont là, les concrétisations annoncées de la mise en place du Hub Antilles qui étendra la capacité de l'offre commerciale et touristique de la Martinique. Le montant total du projet s'élève à 122 millions d'euros pour une mise en service en 2027. L'emprunt a une durée de 60 ans. « Il est question de se focaliser sur l'utilisation du livret A, par rapport aux populations, sur le logement social et puis, comme aujourd'hui, sur des infrastructures lourdes qui vont durer longtemps », a souligné Roland Picot, directeur territorial de Martinique pour la Banque des territoires, groupe Caisse des dépôts et consignations.

Hub Antilles, une vision de longue date

« Il était déjà dans les cartons quand je suis arrivé au Grand port maritime en 2013 », souligne Jean-Rémy Villageois, président du directoire du Grand port. « Il



L'extension des quais prévue à terme d'accueillir 330 000 conteneurs. Cynthia Roussi-Sabas/Photo France-Antilles



(De gauche à droite) Roland Picot, Patrice Vergriete et Jean-Rémy Villageois satisfaits de cette belle avancée pour l'économie locale avec la validation du prêt de 31 millions d'euros.

s'agissait à l'époque de profiter de l'ouverture du troisième jeu d'écluses du Canal de Panama. La CCIM avait imaginé qu'il allait y avoir un gros développement du trafic maritime et qu'il y aurait eu besoin de créer un Hub dans la zone Sud Caraïbes. Le président du directoire du Grand port précise que c'est un projet collectif porté par le personnel portuaire, la gouvernance au niveau du conseil de surveillance, le conseil de développement, l'Etat, les clients... Cette réflexion avait pu s'appuyer sur des études, à partir desquelles l'infrastructure a continué à se développer. « Nous avons pu répondre présents, lorsque notre client principal, la CMA CGM s'est déclaré. Si ce travail en amont n'avait pas été fait, nous n'aurions pas pu répondre », reconnaît le président du directoire. De même, la notion de coût du port reste, bien entendu, au centre du projet. « L'enjeu de la vie chère est très important au niveau de notre Martinique. Donc, tout investissement public doit contribuer à maîtriser cette vie chère, ou du moins à la réduire. » L'ouverture des capacités portuaires offrira à la Martinique des marchandises de l'Europe, mais aussi d'autres zones telles que l'Amérique centrale et du Sud. « Les industriels locaux, la grande et moyenne distribution, auront la possibilité d'aller chercher des

merchandises moins chères, ou mieux conditionnées, ou plus proches. Donc, on devrait avoir une baisse des prix de certaines catégories de marchandises. »

CMA CGM précurseur du changement

Catherine Defontis, directrice de la région Martinique chez CMA CGM détaille les leviers activés par la compagnie pour son développement, notamment celui de la réduction de l'émission de CO2. « Sur les dix dernières années, le groupe a fait des efforts dans le renouvellement de sa flotte et a réduit ses émissions de CO2 de l'ordre de 50% », explique-t-elle. « L'objectif c'est d'atteindre le Net zéro carbone d'ici 2050. » Le groupe a réalisé un investissement de 850 millions de dollars pour l'acquisition de 7 nouveaux navires propulsés au gaz naturel liquéfié afin de réduire l'empreinte carbone. En marge de la création du Hub Antilles, CMA CGM envisage de doubler la capacité du flux de conteneurs sur le port de la Pointe des Grives, qui est actuellement de 170 000, pour passer à 330 000. Une montée en puissance qui se fera à la fois en engins et en création d'emplois. Par ailleurs, le mot-clé qui est souvent revenu a été « construction » dans la mesure où les acteurs de l'économie des transports commerciaux et



(De gauche à droite) Philippe Jock, Patrice Vergriete, Catherine Defontis ont pu échanger avec Jean-Michel Jean-Baptiste, secrétaire général du syndicat des travailleurs du port de Fort-de-France, sur les besoins humains et en formation afin que l'infrastructure soit pleinement opérationnelle. Cynthia Roussi-Sabas/Photo France-Antilles

touristiques travaillent de concert pour que le projet se concrétise.

La transition énergétique bien amorcée

« L'avenir de la Martinique passera par un mix énergétique, sachant que, dans 15 ans, l'énergie et l'eau seront les deux nerfs de la guerre économique », a indiqué, le ministre délégué aux transports, Patrice Vergriete. Et pour cause, l'ancien maire de Dunkerque, où se trouve la plus grosse centrale nucléaire d'Europe occidentale, un champ éolien offshore de 800 mégawatts, souligne que la ville accueille aujourd'hui deux gigafactories (usines de grande taille produisant des batteries et moteurs pour véhicules électriques, ndlr) pour 20 000 emplois en perspective. Pour le ministre, l'un des aspects essentiels du développement de la Martinique va résider dans sa capacité à produire vite, tout en maintenant la trajectoire vers l'énergie décarbonée. Pas le choix de toutes les façons puisque cette mutation énergétique doit être conforme à la nouvelle réglementation européenne « IMO 2023 » qui fixe des obligations de réduction des gaz à effet de serre de 55% à l'horizon 2030.

En parallèle, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) national, dans lequel siège la Martinique a procédé, il y a quelques jours à Paris, au vote de l'avis de 15 préconisations visant à développer les actions de recherche de nouvelles sources d'énergies renouvelables. S'y ajoutent leur coordination et leurs financements afin de garantir un baromètre des prix de l'énergie. Cet éventail de propositions devra par ailleurs être cadré selon le CESE dans un plan pluriannuel de l'énergie (PPE) que l'on retrouvera sur l'ensemble des territoires ultramarins.

Un renforcement des contrôles aux frontières

La signature du prêt avec la Banque des territoires signifie également que les moyens seront présents pour consolider le pôle de contrôle aux frontières sur le Grand port, et à l'aéroport, tant sur les marchandises en provenance de l'Union européenne et des pays tiers, qu'au niveau des passagers. Le pôle de contrôle aux frontières pourra ainsi faire face à l'arrivée imminente d'une nouvelle génération de conteneurs de marchandises.